



LOGEMENTS D'ETUDIANTS

ASSURANCE RISQUES LOCATIFS

*Incendie - protection juridique – catastrophes naturelles
Dégâts des eaux - contenu*

ETHIAS police n°1/1153/38.037.331

Souscrite par InforJeunes Asbl
Auprès d'ETHIAS
Voie Gisèle Halimi 10 4000 LIEGE
Tél. : +32 (0)4/220.31.11
Fax. : +32(0)4/220.30.05

POLICE D'ASSURANCE 2025/2026

*Tout sinistre doit être déclaré au plus tôt et la déclaration de sinistre dûment complétée et signée devra parvenir chez Ethias Liège au plus tard **dans les trois jours** suivant l'événement.
InforJeunes Asbl dégage toute responsabilité quant au respect de ces obligations, mises à la charge exclusive de l'assuré-adhérent ou des ses ayants-droits.*

**INFORJEUNES TOURNAI ASBL Avenue des Frères Haeghe 32 7500 TOURNAI
Tél. +32(0)69/22.92.22**

ASSURANCE LOGEMENTS ETUDIANTS

A – Les capitaux et garanties

- Risques locatifs du bâtiment (ou de la partie du bâtiment) occupé par l'étudiant et risques d'usagers du contenu mis à sa disposition.
- Vêtements et objets personnels (véhicules automoteurs exceptés) appartenant à l'étudiant.

B – Périls couverts

Division 1 – Incendie

Division 2 – Protection juridique

Division 3 – Tempête – Grêle - Pression de la neige ou de la glace

Division 4 – Dégâts des eaux

C – Durée du contrat

- Le contrat est conclu pour la durée de l'année scolaire 2025/2026
Il prendra cours au plus tôt le 1er septembre 2025 et se terminera au 31 août 2026.

Tout sinistre doit être déclaré au plus tôt et la déclaration de sinistre dûment complétée et signée devra parvenir à Ethias Liège au plus tard **dans les trois jours** qui suivent l'événement.

Les objets sinistrés devront être tenus à la disposition d'un délégué d'Ethias, aux fins d'examen du préjudice subi.

Aucune réparation, aucun remplacement des objets sinistrés ne peut être exécuté sans un accord préalable de la compagnie d'assurances.

L'adhésion à l'assurance entraîne ipso facto le déclenchement des droits et obligations résultant des conditions générales et particulières de la police n° 1/1153/38.037.331 souscrite par InforJeunes Tournai Asbl.

police n° 1/1153/38.037.331 souscrite auprès de
Ethias, associations d'assurances mutuelles agréées sous les numéros 0165, 0660, 0661, 0662.
Voie Gisèle Halimi 10 - 4000 LIEGE Tél : +32(0)4.220.31.11 - Fax : +32(0)4.220.30.05
par InforJeunes asbl, numéro d'affilié 1664139
Avenue des Frères Haeghe 32 - 7500 TOURNAI Tél : +32(0)69.22.92.22

CONVENTION D'ADHESION N° 2025.....

QUITTANCE

- 40 €
 80 €
 100 €

Police souscrite :

Prime à 40 € : bâtiment 75.000 € et contenu 5.000 €

Prime à 80 € : bâtiment 150.000 € et contenu 10.000 €

Prime à 100 € : bâtiment 200.000 € et contenu 15.000 €

La responsabilité du choix incombe au seul preneur d'assurance.

Le soussigné(e) :

.....
Domicilié(e) à ce jour : rue N°

CP + localité : (Belgique ou
.....)

Téléphone de contact :

Etudiant(e) auprès de l'établissement suivant :

adhère par la présente à l'assurance risques locatifs et contenu souscrite par InforJeunes Tournai Asbl auprès d'ETHIAS sous le numéro de police 1/1153/38.037.331, en vue de couvrir le logement suivant :

Rue N° étage ou boîte

CP + localité :
.....

Les informations reprises ci-dessus sont de la seule responsabilité du preneur d'assurance.

Le risque sera couvert à dater du lendemain de la présente et se terminera le 31 août 2026.

Infor Jeunes atteste par la présente avoir reçu ce jour la somme de€ pour le paiement de la prime.

Fait à Tournai, le

Original auquel est joint le formulaire de déclaration de sinistres.

La copie de la convention d'adhésion est conservée par InforJeunes à disposition d'ETHIAS.

L'assuré-adhérent

pour acquit,
InforJeunes Tournai Asbl,
Sceau

*Tout sinistre doit être déclaré au plus tôt et la déclaration de sinistre dûment complétée et signée devra parvenir chez Ethias au plus tard **dans les trois jours** suivant l'événement. InforJeunes dégage toute responsabilité quant au non respect de ces obligations.*

Vous avez décidé d'adhérer à notre police d'assurance n°1/1153/38.037.331 couvrant les risques locatifs de logements d'étudiant, proposée par ETHIAS assurance.

En cas de sinistre, nous vous prions de vous mettre sans délai en rapport avec Ethias assurance à Liège.

Pour rappel, tout sinistre doit être déclaré au plus tôt et la déclaration de sinistre dûment complétée et signée devra parvenir chez Ethias Liège au plus tard **dans les trois jours** suivant l'événement.

InforJeunes Tournai, Centre d'Accueil et d'Information pour Jeunes, est une association sans but lucratif à votre service pour les questions les plus diverses : enseignement-formation, loisirs, vacances, information juridique, démarches administratives,

C'est aussi un service d'aide aux projets et un cyber espace gratuit pour vos recherches documentaires.

Tél. +32(0)69.22.92.22 E-mail tournai@ijty.be
Site www.inforjeunestournai.be

A votre service,
Infor Jeunes Tournai Asbl.